



## REUNION DE CONSEIL DE QUARTIER ZONE D JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

### REMARQUES ET PROPOSITIONS

#### DIVERS

- Le quartier centre du village a une histoire qui pourrait être transmise aux nouveaux Lentignois
- Existence d'un livre disponible à la médiathèque retraçant l'histoire de Lentigny. Ce livre peut aider à comprendre comment Lentigny s'est construit
- Communication : le «Petit Lentignois » est une parution parfaite quand on est un nouvel habitant pour connaître la vie du village. Il est source de nombreuses informations
- Nécessité de construire autour du carnaval et de l'histoire du village, mais sous quelle forme ?
- La sonnerie des cloches de l'église devrait être stoppée la nuit. (difficultés en travaillant la nuit de dormir la journée avec le bruit des cloches)
- Les cloches de l'église font parties de la vie d'un village, elles ne doivent pas être arrêtées
- Absences de sanitaires vers l'église, les personnes urinent dehors n'importe où

#### VOIRIE

- Présence de nombreux excréments de chiens sur les trottoirs
- Les fossés ne sont jamais entretenus rue des Capucines
- Les terrains de tennis sont laissés à l'abandon
  - **Réponse de la municipalité** : depuis quelques semaines tous les samedis matin, des adolescents, des élus et des parents ont nettoyé ces terrains avec pour projet d'en réhabiliter un et de faire sur le second une sorte de « city stade » et un terrain de BMX. C'est un projet que les jeunes se sont approprié et auquel ils participent avec enthousiasme.
- Le passage entre l'impasse des Camélias et l'allée des violettes n'est pas accessible
  - **Réponse de la municipalité** : c'est un chemin privé et les propriétaires ne sont pas d'accord pour laisser un passage. Il existe une servitude de tréfonds (c'est à dire pour ce qui se passe en dessous) mais pas de droit passage



## REMARQUES ET PROPOSITIONS

### SÉCURITÉ

- Aménagement du centre-bourg :
  - la circulation des véhicules se fait en sens interdit parfois,
  - les stationnements ne sont pas respectés,
  - le corbillard a du mal à stationner les jours d'enterrement
- Rue des Vernes : la vitesse des voitures y est excessive. Il faut trouver des solutions
- Rue des Capucines, les rétrécisseurs ne jouent pas leur rôle pour freiner la vitesse. Peut-être faudrait-il faire du marquage au sol pour les signaler ?
- Les carrefours d'Intermarché et du cabaret de l'âne sont dangereux
- Dans le bourg, on ne sait pas si les rues sont en priorités à droite, ou avec un stop ou avec un céder le passage. Pourquoi ne pas passer en priorité à droite partout ?

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

- L'éclairage public entre 23h et 5h n'est pas nécessaire pour des raisons économiques. Pas plus d'insécurité ou d'accident dans ce cas. Les gendarmes sont très favorables à l'extinction de l'éclairage public
- Peut-être garder la zone vers la mairie ou des zones plus sensibles, qui seraient à déterminer, éclairées la nuit

### DÉCHETS

- Il faudrait une plus grande possibilité de tri
  - **Réponse de la municipalité** : Il existe un projet de Roannais Agglomération d'alterner, 1 semaine sur 2, les collectes entre la poubelle de recyclage (jaune) et celle qui sera de couleur grise pour les déchets communs. La capacité des poubelles sera adaptée à chaque foyer.  
Chacune sera équipée d'une puce pour connaître le nombre de levées. La partie fixe de la taxe ménagère sera adaptée. Le verre reste à trier. La méthodologie pour traiter les déchets à composter est à l'étude.



## REUNION DE CONSEIL DE QUARTIER ZONE D JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

### REMARQUES ET PROPOSITIONS

#### DÉCHETS - SUITE

- Les zones de tri sont éloignées des domiciles réponse de la municipalité : cela relève de la compétence de Roannais Agglomération qui ne souhaite pas en augmenter le nombre
- La zone autour d'Intermarché est très sale, des sacs poubelle traînent partout
- La taxe des ordures ménagères est trop importante. Le constat est amer, plus on trie et plus on paye !
- Roannais agglomération proposera bientôt la possibilité d'utiliser l'application « Cliiink » pour le tri du verre. Chaque emballage en verre, trié et déposé dans les conteneurs, rapporte des points convertibles en bons d'achat dans les commerces de proximité ou en dons à des associations. L'application Cliiink est disponible sur smartphone. Pour ceux qui n'en possèdent pas, une carte magnétique est à disposition des usagers. Il suffit de la demander via icitoyen sur aggloroanne.fr